


Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2014/68 Paraphe: 
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>DELIBERATION n°DC2014/61</i>	

Nombre de membres :

En exercice : 125

Présents : 86

Votants : 94 (dont 8 pouvoirs)

POUR : 94 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le trois juillet deux mille quatorze, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 24/06/2014

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Mesdames* Martine BAUDART ; Isabelle BECHARD ; Agnès BEGNY ; Pauline COSSON ; Josette COURAULT ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Ghislaine JACQUET ; Maryvonne LENFANT ; Marie-Odile MASLACH ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Karine PASSERA ; Françoise PAYEN ; Chantal PIEROT ; Anne SEMBENI ; Andrée THOMAS ; *Messieurs* Claude ADAM ; Michel ADIN ; François BARDIAUX ; Patrick BEBIN ; Tony BESANCON ; Daniel BOUILLON ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Pascal BOXEBELD ; Patrick BROUILLON ; Jean BROYER ; Roland CANIVENQ ; Dominique CARPENTIER ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Pierre DEFORGE ; Pierre DEMISSY ; Christophe DION ; Yann DUGARD ; Patrice FERON ; René FRANCCART ; Daniel GAUDARD ; Bernard GIRONDELOT ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Bertrand HAULIN ; Philippe HENRY ; Benoît HUREAU ; Hervé LAHOTTE ; Dominique LAMY ; Jacques LANTENOIS ; Pierre LAURENT-CHAUVET ; Gilles LEJEUNE ; Christian LONGHAIS ; Dominique LORIN ; Christophe MANCEAUX ; Raoul MAS ; Jean-Philippe MASSON ; Frédéric MATHIAS ; François MEENS ; Michel MEIS ; Christian MIELCAREK ; Jean-Claude MULLER ; Christian NICOLITCH ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Denis OUDIN ; Hubert OUDIN ; Guy PAYEN ; Ludovic PHILIPPE ; Jean-Yves PIC ; Florent PIERSON ; Francis POTRON ; Guillaume QUEVAL ; Patrick RACOUR ; Damien RENARD ; Jean-Pol RICHELET ; Mickaël SCHWEMMER ; Francis SIGNORET ; Benoît SINGLIT ; Gérard SOUDANT ; Vincent THIERION ; Dominique THOREL ; Lionel VAIRY ; Bruno VALET.

Représentés :

Madame Régine BRUSA donne pouvoir de vote à Madame Béatrice FABRITIUS ;
 Madame Patricia LESUEUR donne pouvoir de vote à Monsieur Claude ADAM ;
 Madame Suzanne RAULIN donne pouvoir de vote à Madame Josette COURAULT ;
 Madame Magalie ROGER donne pouvoir de vote à Monsieur Dominique CARPENTIER ;
 Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à Monsieur Francis SIGNORET ;
 Monsieur Joël CARRE donne pouvoir de vote à Monsieur Francis POTRON ;
 Monsieur Thierry DEGLAIRE donne pouvoir de vote à Monsieur Jacques BOUILLON ;
 Monsieur Philippe ETIENNE donne pouvoir de vote à Monsieur Christophe DION.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR RENOVATION DE FACADES - TOITURES

Vu les statuts de la 2CA2, notamment la compétence « Politique du logement social et du cadre de vie sur le territoire communautaire » ;

Considérant le dispositif d'aide aux particuliers pour la rénovation de toitures et façades mis en place le 26/03/2009 pour une durée de 5 ans,

Considérant que ce dispositif est caduque ;

Considérant que la commission Habitat et Travaux est chargée d'évaluer ce dispositif et de proposer son évolution ;

Considérant les dossiers en attente,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- DECIDE d'examiner les dossiers sur la base des critères antérieurement établis

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le et de sa publication ou notification le

10 JUL. 2014

.../...

Page 2/2 – Délibération n° DC2014/61 du 03/07/2014

- DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

Prénom Nom	Commune	Nature des Travaux	Montant des travaux	Montant éligible	Subvention attribuée
M. Mme David RODIER	08250 MOURON	Toiture	13 945,69 €	10 000,00 €	1 500,00 €
M. Eddy NOIRANT	08400 VRIZY	Toiture	16 080,00 €	10 000,00 €	1 500,00 €
M. et Mme Dominique MAHAUT	08310 PAUVRES	Toiture Façade	20 427,43 € 10 058,20 €	10 000,00 € 9 100,00 €	1 500,00 € 1 820,00 €

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le 07 juillet 2014,

Le Président,

Francis SIGNORET

